ASSURER LA MISSION DU SALARIE DÉSIGNÉ COMPÉTENT EN SANTE ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Public

Toute personne désignée par son employeur pour assurer la mission de salarié compétent ou de référent en santé et de sécurité au travail

Loi 2011-867 du 20 juillet 2011 Code du travail art. L.4644-1

Pré-requis

Attestation de réussite du stage «Acquérir des bases en prévention des risques professionnels» (formation gratuite à distance INRS)

Durée

3 jours de face à face avec une journée d'activités intersession soit 21 heures

Formateur

Habilité par le réseau Assurance Maladie Risques Professionnels CRAMIF/CARSAT/INRS

Points forts de la formation

Au cours de la formation, le stagiaire construit sa propre boîte à outils pour analyser les risques professionnels et mettre en place des mesures de prévention. Organisme de formation habilité par le réseau
Assurance Maladie Risques professionnels
(CRAMIF/CARSAT/INRS) pour la formation du
salarié désigné compétent et
l'initiation à la prévention des risques psychosociaux

Objectifs

Conseiller et accompagner son employeur dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels, en s'appuyant sur les valeurs essentielles et les bonnes pratiques de l'Assurance Maladie-Risques Professionnels/INRS

Méthodes et outils pédagogiques

- Apports de connaissances
- Boîte à outils (grilles, tableaux de bord, etc.)
- Analyse du document unique dévaluation des risques professionnels
- Exercices et cas pratiques

Programme de formation

- 1. Cerner les enjeux de l'évaluation des risques professionnels
- Socio-économiques et juridiques de la prévention
- Finalités du document unique dévaluation des risques professionnels
- 2. S'approprier les notions de base en matière de prévention
- Dangers, risques et les dommages
- Familles de risques professionnels
- Focus sur certains risques: troubles musculosquelettiques, travail sur écran, bruit, ambiance thermique, produits chimiques, RPS, etc.
- 3. Mettre en place une démarche d'évaluation des risques professionnels
- Valeurs essentielles du réseau de prévention
- Principes généraux de prévention des risques professionnels
- Étapes de la démarche de prévention des risques professionnels

Lieu de formation

FIAP Jean MONNET

30, rue Cabanis - 75014 PARIS

Accès:

Ligne 6 (Métro : Glacière)

RER B (Denfert-Rochereau)

Bus 21 et 88

Dates

2/9 et 16 décembre 2019 6/13 et 20 mars 2020 6/13 et 20 novembre 2020

Prix par personne

1 150 € Net de taxes



- 4. Développer une approche pluridisciplinaire
- Rôle et missions du salarié désigné compétent
- Acteurs internes et externes
- 5. Recueillir et traiter les informations de la santé et sécurité
- Document unique d'évaluation des risques professionnels
- Fiche d'entreprise réalisée par le médecin du travail
- Fiche de données de sécurité (FDS)
- Bilan annuel de la santé, de la sécurité et d'amélioration des CT
- Plan de prévention des risques professionnels
- Indicateurs de santé et sécurité au travail
- 6. Analyser les situations de travail
- Travail prescrit et travail réel
- Observation des situations de travail
- Conduite d'entretien
- Recensement des risques professionnels et les effets possibles
- Identification des mesures de prévention
- 7. Analyser un accident du travail
- Pratique de l'enquête
- Méthode de l'arbre des causes
- 8. Élaborer et mettre à jour le DUER
- Réglementation
- Étapes de construction du DUER
- Repérage des unités de travail
- Cotation des risques professionnels
- Mesures de prévention
- Priorisation des actions

Bulletin d'inscription

A retourner par E-mail : lisemattio@gmail.com Courrier : Lise MATTIO - 17, rue de la Procession 75015 PARIS

Formation souhaitée

 Salarié désigné comp 	etent
- balance acoigne comp	CtCIIt

• Dates:

		-	-	-	-
•	$\boldsymbol{\wedge}$		o.	•	0
_	u				

Raison sociale:
Adresse:
E-mail:
N° SIRET :
Nom et prénom de la personne en charge du dossier de formation
Téléphone:
Adresse d'envoi de la convention :

Participants

Prénom	Nom	Fonction	E-mail	Téléphone